

EXTRAIT

du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens

Séance du 20 juin 2024

Présidence de Monsieur Jeton Hoxha

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 67-2024 de la Municipalité du 13 mai 2024,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

VALIDE et ADOPTE le projet de réaménagement routier de l'avenue de Longemalle pour le passage de bus articulés.

ALLOUE à cet effet à la Municipalité un crédit de construction de CHF 795'000.– TTC pour les travaux d'aménagement routier et de mise en conformité des arrêts de bus ti (LHand).

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil communal.

Elle figurera dans les comptes d'investissement de patrimoine administratif suivants :
No 3820.1089.5010 - av. de Longemalle, réaménagement routier pour le passage de bus articulés – Génie civil pour CHF 720'600.– TTC.

No 3820.3078.5060 - av. de Longemalle, réaménagement routier pour le passage de bus articulés – Plantation, mobilier, signalisation et marquage pour CHF 74'400.– TTC.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 13 mai 2024.

Ainsi délibéré en séance du 20 juin 2024

Le Président

Jeton Hoxha

La Secrétaire

Corrine Simon

